



# Résidence « Les Terrasses »

4 Impasse des Terrasses - 87500 LADIGNAC LE LONG

Tél : 05.55.09.39.33

Fax : 05.55.09.99.28

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE VIE SOCIALE DU 14 AVRIL 2022

### Présents :

**Alain MORAND**, Représentant titulaire du personnel,

**Anne-Laure DULERY** responsable ressource humaines ; **Mélanie MORIN**, Cadre de Santé ; **Lucette HARDI**, Représentante des résidents ; **Omar DIAWARA**, Directeur ;

**SALESSE Josette**, Représentant titulaire des familles ; **PANNETIER Jean-Claude** Représentant suppléant des familles ;

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour est le suivant :

1. *Assouplissement de la sectorisation de la salle à manger*
2. *Situation sur l'accompagnement des résidents : 4eme dose, prise en charge etc*
3. *Modification du tarif des repas des familles.*
4. *Modification du tarif de l'étiquetage du linge.*
5. *Questions diverses*

### Informations Générale

-Observations sur le compte rendu du dernier CVS : RAS

-Présentation de Madame MORIN Mélanie, nouvelle cadre de santé, aux membres du CVS. Elle exprime son plaisir de rejoindre notre établissement après une expérience de cadre de santé à l'EHPAD de la Juvénie à PAYZAC.

-La qualité de la présentation des repas mixés des résidents a été évoquée. Une nouvelle présentation (séparation des différents plats) est proposée par Mme MOIRAN

en collaboration avec les équipes en cuisine et les agents. Nous notons un retour positif des familles et des agents.

### **1. Assouplissement de la sectorisation de la salle à manger**

Rappel de l'organisation actuelle : Petit déjeuner et dîner en chambre, repas du midi en salle de restaurant avec une organisation sectorisée par étage de la salle de restaurant.

Après avis des membres du Conseil de la Vie Sociale, il a été décidé de :

- De supprimer la sectorisation de la salle de restaurant afin de permettre aux résidents de s'installer par affinité.
- Maintien du petit déjeuner et du dîner en chambre puisque cela contribue à la tranquillité des résidents.
- Accessibilité de l'EHPAD jusqu'à 19h pour permettre aux familles et résidents de profiter des beaux jours à compter du 1<sup>er</sup> mai. Les portes seront verrouillées par un agent (PEC) la semaine et par l'IDE le week-end.

### **2. Situation sur l'accompagnement des résidents**

Mme MORIN informe que nous avons reçu les recommandations de l'Agence Régionale de Santé pour une deuxième dose de rappel. Les mesures sont un peu plus souples notamment l'organisation. L'ensemble des résidents de l'EHPAD sont éligibles. Le consentement du résident ou de sa personne de confiance est requis. Elle rappelle que la vaccination n'a pas de caractère obligatoire, mais au sein de l'EHPAD, nous avons beaucoup d'adhésion.

De ce fait, la campagne vaccinale est planifiée du 24 au 29/04/2022.

Concernant les douches, Mme MORIN a mis en place une nouvelle organisation de l'activité permettant de proposer une douche par semaine ou par quinzaine. Elle est tributaire de la volonté du résident. Une traçabilité effective des douches est assurée. Elle est accessible à toutes les familles.

Afin d'améliorer le confort des résidents et la sécurité du personnel, l'EHPAD a investi dans une chaise de douche électrique et moderne.

### **3. Modification du tarif des repas des familles.**

En raison de l'augmentation du prix des denrées alimentaires et dans le but d'éviter de faire répercuter ces dépenses supplémentaires à l'EHPAD, il est proposé aux membres du CVS de revaloriser le prix des repas des familles de 13.50 € à 15.50€ à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022.

Les membres du conseil adoptent à l'unanimité la proposition.

La direction informe qu'une revalorisation du prix du repas du personnel sera soumise aux membres du Conseil d'Administration.

Aussi, le salon des familles est réouvert le soir. Les familles peuvent venir dîner avec le résident.

#### **4. Modification du tarif de l'étiquetage du linge.**

Le prix de l'étiquetage du linge des résidents a été fixé en 2018 à 45€ pour 100 pièces. En 2022, L'EHPAD a investi dans une nouvelle machine d'étiquetage du linge des résidents.

Ainsi, il est proposé à l'EHPAD de revaloriser le tarif de cet étiquetage à 50€ pour les 100 pièces à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022.

Cette proposition est adoptée par les membres du conseil de la vie sociale.

#### **7-QUESTIONS DIVERSES**

-Monsieur MORAND interroge sur la visite préalable à l'admission des nouveaux résidents formalisée dans le nouveau projet d'établissement : la mise en œuvre n'est pas encore effective mais la commission d'admission est en cours.

-Des dysfonctionnements sont relevés par les représentants des familles concernant les repas au salon des familles. Une erreur de communication entre les équipes est notée. Un réajustement sera effectif sans délai.

-Mme DULERY informe des difficultés de recrutement : Peu voire absence de candidatures, recours à l'intérim qui pose des problématiques (coût important pour un service de faible qualité).

Monsieur DIAWARA fait part de l'inadaptation des intérimaires dans la gestion d'un EHPAD : manque de motivation de certains intérimaires, absence de lien avec les résidents, accompagnement à la prise de poste par les agents très prenant et coût financé très impactant).

Mme MORIN précise que nous cherchons, dans la mesure du possible, de recruter les mêmes intérimaires qui connaissent la structure.

-Mme HARDI interroge sur l'absence de médecin coordonnateur.

Monsieur DIAWARA informe qu'un projet de recrutement partagé avec l'hôpital de ST Yrieix a été suspendu en raison du projet de la commune de recruter un second médecin pour la commune (libéral et coordonnateur de l'EHPAD). En raison de l'échec de cette recherche et de l'absence de direction au CHJB, le recrutement est impacté.

Il note la présence effective de Docteur TIHADI et des autres médecins traitants. De ce fait, il n'y a pas de rupture des soins. Seule la coordination médicale est impactée par ces difficultés de recrutement.

La direction informe de l'étude menée par la cadre de santé pour moderniser la salle à manger des résidents dans le but de mettre un peu plus de vie et de supprimer cette image de « réfectoire ». Une réflexion est menée avec l'équipe pluridisciplinaire.

Aussi, l'EHPAD a initié une médiation animale au sein de l'EHPAD avec un poney et des chiens (un bonheur pour les résidents).

Avenir : un projet partagé avec la commune et le centre de loisir est en étude pour organiser une activité avec l'équipe du CSP de Limoges. Monsieur DIAWARA tiendra informés les équipes, les familles et les résidents de l'évolution de ce projet innovant.

Fin de la réunion